

632

www.malikile.com

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



IBK dans la tourmente

La rançon de la trahison politique ?



Crise au Mali : pour Bréma Ely Dicko "la solution passe par une transition politique"



Débats ORTM1 : Un Dialogue de sourds



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	IBK dans la tourmente : La rançon de la trahison politique ?	P.4
Brèves	Mise en place de la chambre de Commerce Canada-Mali : Seydou Mamadou COULIBALY, Président de CIRA SAS a été nommé 1er Vice-Président	P.11
	Dr Choguel Kokalla Maïga au sortir de la rencontre Majorité-M5, au siège de la CMAS : « La majorité présidentielle reconnaît tout ce que nous reprochons au régime... »	P.11
	Les journalistes et les prises de position : Chahana TAKIOU commente	P.11
	Gabon : L'épouse Américaine du président Ali Bongo demande le divorce	P.12
	Série d'Audiences à l'Assemblée Nationale : Au cœur des échanges, la crise que traverse le Mali	P.12
	Annonce de la marche de CFR pour soutenir les institutions de la République : La déception !	P.12
	Crise sociopolitique : Le M5 annonce une troisième manifestation	P.13
	Après l'attaque meurtrière contre les Fama à Bouki wèrè (cercle de Niono) : Les groupes terroristes en réorganisation dans les secteurs de Sokolo, Dogofri, Diabali et Kita (situé à 80 km de Léré)	P.13
Actualité	Rapport trimestriel du COVID-19 : La maladie évolue en dents de scie	P.15
	Zone aéroportuaire : Des occupants illicites intouchables?	P.16
	Bamako : Le Régisseur de la Direction générale des impôts retrouvé mort à son domicile	P.17
Politique	Cour constitutionnelle du Mali : Manassa, un cas de flagrant délit ?	P.18
	Dr Mamadi Sissoko et Me Cheick Oumar Konaré lors de l'émission « Le grand dialogue » du Studio Tamani : « Le Président peut mettre en marche l'article 50 de la Constitution pour dissoudre la Cour constitutionnelle »	P.19
	Crise sociopolitique : quelle sortie de crise ?	P.21
	Débats ORTM1 : Un Dialogue de sourds	P.22
	Crise au Mali : pour Bréma Ely Dicko "la solution passe par une transition politique"	P.24
Culture & société	« Kansinamusoya » : Quand les rivalités entre belles-filles sèment la zizanie dans les familles	P.27
International	CEDEAO : Buhari brandit le risque de dislocation de l'organisation en cas d'adoption unilatérale de l'ECO par l'UEMOA	P.28
	Côte d'Ivoire : Ouattara fait le forcing pour A. Gon Coulibaly, Macron émet des réserves	P.29
Sport	Reprise des compétitions : La CAF tranchera-t-elle le 30 juin ?	P.30
	Football-Racisme : Samassékou en veut aux parents, « Il faut que les choses changent »	P.30

P.11



P.15



P.18

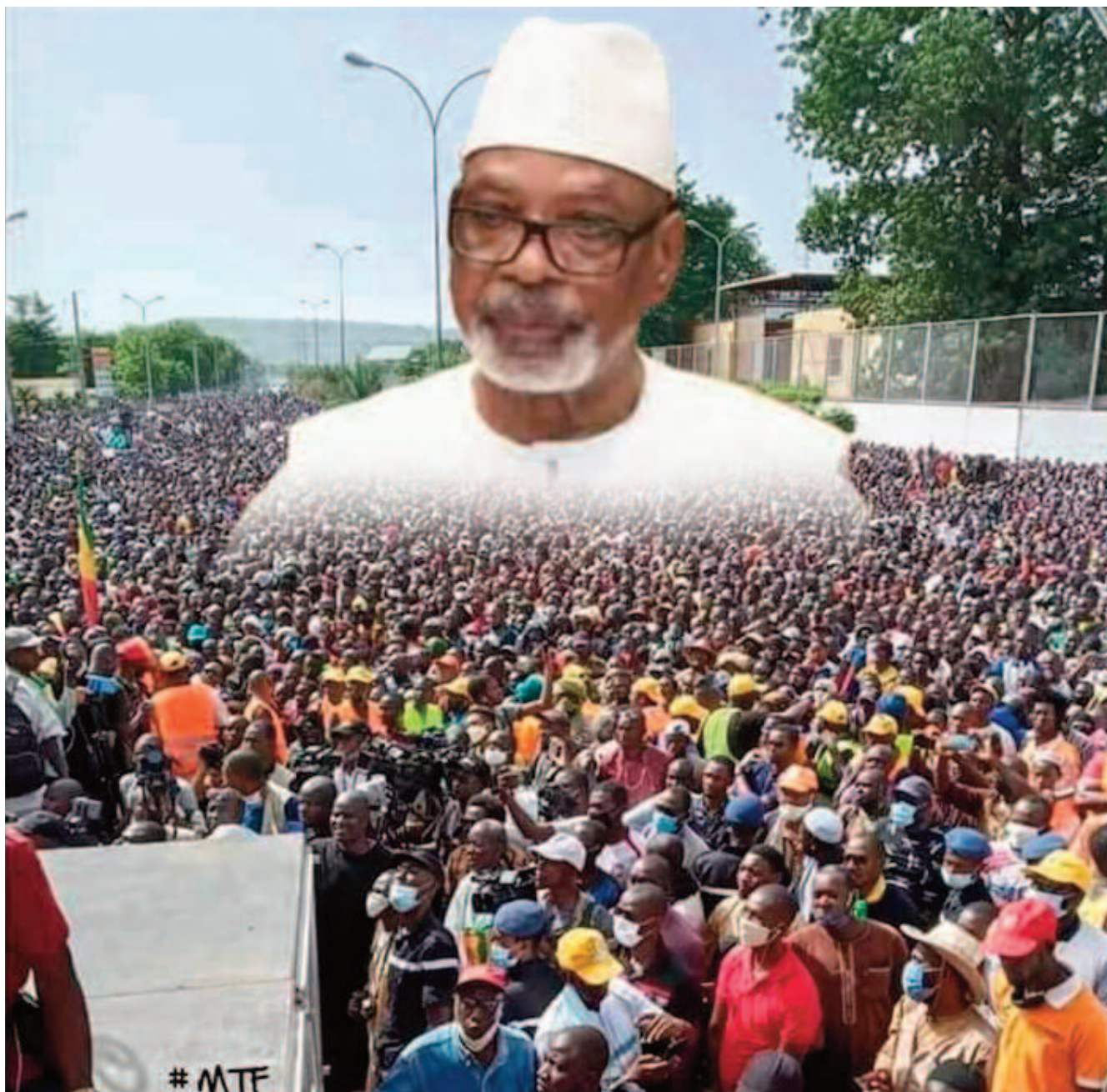


Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



IBK dans la tourmente : La rançon de la trahison politique ?

Le régime du Président Ibrahim Boubacar Keita fait face une crise sans précédent, avec la vague de contestation populaire qui l'assaille depuis quelques semaines. IBK pouvait-il ne pas se retrouver dans une telle

impasse s'il avait fait confiance et jouer franc-jeu avec son propre parti ? Beaucoup pensent que oui ! Faut-il alors en déduire que l'homme ne fait que récolter la rançon de la trahison politique dont il a jusqu'ici fait montre à

l'égard du RPM?

Une chose est claire, le Président IBK était loin d'imaginer qu'il pouvait faire face à une telle situation, tant il était convaincu que sa politique de caporalisation de la masse populaire par la corruption et le pouvoir de l'argent pouvait marcher à tous les coups, et cela depuis qu'il avait réussi à faire changer casaque un certain Tiébilé Dramé et d'autres affamés politiques... Mais comme on dit, le réveil fut brutal pour lui !

Avait-il besoin d'une telle humiliation ? Dans les coulisses du RPM, on pense que non, s'il avait su faire confiance aux cadres du parti, ceux-là avec il a galéré depuis 2001 jusqu'à

son élection en 2013. Ils en veulent pour preuve le fait qu'il n'ait jusqu'ici songé à confier la primature à un cadre du RPM. Et l'ex-PM Abdoulaye Idrissa Maiga ? « Il était certes membre du RPM, mais sa nomination avait plus une connotation familiale que politique », rétorque-t-on au RPM !

Il faut savoir que contrairement à une légende bien construite, IBK n'est pas le fondateur du RPM. En effet, après son éjection de son poste de Premier Ministre puis de président de l'ADEMA -PASJ, IBK a choisi le chemin de l'exil volontaire pendant de nombreux mois. Ses amis, qui avaient quitté la ruche avec lui (l'ADEMA dont le sigle est une abeille) ont continué à s'organiser au point de réussir à créer à l'Assemblée nationale un Groupe parlementaire dissident. Poursuivant sur cette lancée, ils ont décidé de créer un nouveau parti politique dont les clés lui ont été remis en raison de ses moyens d'abord et de son assise internationale ensuite.

Les mêmes (avec d'autres dont Malikilé parlera dans un autre article) se sont investis pour porter leur champion à la présidence de l'Assemblée nationale avant d'en faire le Président de la République. Pour résultats ? Qu'à Fait IBK de ces legs et quel sort a-t-il réservé aux cadres qui l'ont suivi dans son infortune ? Pour nombre de responsables du RPM, le ré-



gime pouvait avoir une base sociale forte si un certain Bocari Tréta était à la primature et avec lui des cadres méritants et expérimentés du parti. Malheureusement pour eux, de son pre-

mier gouvernement à celui qui vient de démissionner, IBK n'a jamais tenu compte des propositions du parti même les rares fois où il l'a consulté. Il a toujours fait comme bon lui sem-



blait en choisissant plutôt ses parents, alliés et amis et des obligés. Les protestations du parti n'ont rien changé à cette pratique dont une des dernières illustrations a été la récente nomination de Mme Kamissa Camara au poste de Secrétaire Générale de la présidence tant convoité, et cela n'était plus un secret, par Bocar Tréta.

En celui-ci, militants et cadres RPM reconnaissent le mérite d'être loyal et engagé, et surtout d'un homme de rassemblement doté d'une capacité de dialogue et d'écoute. « A chaque fois que les choses se corsaient, Tréta prenait l'initiative sur lui d'approcher les acteurs politiques en vue d'éteindre le feu », nous dit-on.

On a effectivement vu l'homme prendre son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre de la classe politique à la suite de la contestation postélectorale consécutive à la présidentielle de 2018. Une initiative qui fut saluée en son temps par les acteurs politiques, dont Soumaila Cissé qui, pour tacler IBK, avait déclaré après la rencontre « J'ai vu la main tendue de Tréta » !

Récemment encore, on a vu le même Tréta aux

sièges du FSD puis de M5-RFP pour porter la bonne parole.

Mais TRETÀ, le président de parti qui n'a même pas eu une circonscription pour se présenter aux législatives parce que le président ne voulait pas non plus de lui comme candidat à présidence de l'Assemblée nationale n'est pas la seule victime de IBK dans son parti. Son fidèle parmi les fidèles Mamadou Diarrassouba questeur sortant n'a-t-il pas été sevré de perchoir par le fait du prince Karim Keita qui voulait coûte que coûte y voir son obligé Moussa Timbiné pour faciliter leur projet fou de transmission dynastique du pouvoir. Pire, Diarrassouba, avec son contingent record dans le parti de 5 députés élus sur son nom, a été éjecté de son poste de questeur pour y installer le « député nommé » de la commune 1 de Bamako, Waly Diawara, en raison de ses accointances avec l'inévitable Karim Keita. L'Assemblée nationale n'est-elle pas une vache à lait à ne pas laisser entre des mains incertaines. La traire ne serait qu'une formalité avec le trio Karim Keita-Moussa Timbiné - Waly Diawara.

Peu importent les grincements de dents pen-

saient les maîtres du Mali. Il est vrai qu'ils n'avaient pas prévu l'irruption de Mouvement du 5 juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) sur la scène publique et la probable dissolution de l'Assemblée nationale du fait de leurs turpitudes.

Le secrétaire général du parti lui-même, qui a renoncé à un poste ministériel pour briguer les suffrages des siens se retrouve « député sans culotte » c'est à dire sans la moindre responsabilité. Il n'est même pas simple secrétaire parlementaire ou président de commission. Ces cas symptomatiques ne sont pas exhaustifs. IBK a trahi ceux qui l'ont porté au pouvoir. Il a trahi ceux qui l'ont aidé à exercer le pouvoir. Le roi est désormais nu.

Malgré tout, voilà le même Tréta partir au charbon à la rescousse de IBK pour rencontrer les acteurs du M5-RFP et tenter tant bien que mal à désamorcer la bombe ! Pour la forme ou avec conviction ?

Mais en toute hypothèse saura-t-il sauver son mentor ?

■ Yama DIALLO



Le Résumé



IMAM MAHMOUD DICKO SUR RADIO NIETA

"Je suis étonné que les gens m'accusent d'avoir connu Iyad Ag Ghali. Il n'y a aucun politicien, surtout ceux qui sont au pouvoir, qui ne connaissent pas Iyag Ag Ghali. Quand il a été nommé en 2008 au Consulat du Mali à Djeddah, en Arabie Saoudite, il était membre du parti Adema. Beaucoup de cadres lui ont rendu visite chez lui et ils ont mangé dans les mêmes assiettes. Donc, tout le monde le connaît car c'est un Malien. Alors, qu'on arrête de distraire l'opinion !"



Mahamoud Touré

Retrouvons-nous autour de l'essentiel. L'essentiel c'est la bonne gouvernance. Ou bien ?



Dugutiqui Diakaridia Traore

Prochain débat ibk et diko pour en finir une bonne fois sur ortm



Lassina Tangara

Toutes mes félicitations pour l'ORTM pour l'organisation du débat d'hier soir, c'est du jamais vu au Mali.



Sall Boubacar

Kaou N'Djim a réussi à désacraliser le pouvoir Étatique, hier soir, sur l'ORTM, faisant passer le message de la "démission du Président de la République". Cela serait inscrit dans les annales de l'histoire. J'ai besoin des numéros des Conseillers Politiques et Juridiques de Kaou N'Djim, parce que ma candidature pour la présidentielle de 2023, reste d'actualité et c'est une candidature sérieuse. Je pourrais faire



appel aux conseillers qui coachent Kaou N'Djim. En le suivant de près, on se rend compte, qu'il est coaché par de vrais Conseillers avant d'aller sur les plateaux. Il faut retenir qu'il sait réellement ce qu'il veut et sait passer le message, en utilisant, les vrais Concepts de "la Communication politique" et du "Marketing politique", qui s'adaptent au contexte actuel.



Seydou Sidibe

La prolongation du mandat des députés n'est-elle pas une violation de la constitution ?



Abdoulaye Mablozi Samassekou

Me Mountaga #TALL
Un acteur clé du mouvement démocratique. Il a qualité d'homme d'État, parce qu'après la prise du pouvoir, il s'est mis à l'écart des deniers publics. Son #nom n'est nullement dans aucun scandale financier.
#Bravo



Seydou Oumar Traoré

Nous assistons à l'apparition de beaucoup de journalistes partisans au lieu de la neutralité. Qu'est-ce que n'a pas marché ?



Figaro du Mali



Veuillez écouter votre peuple, Monsieur le Président de la République du Mali !

Chef de l'État et Premier Magistrat du pays, n'êtes-vous donc pas le Premier chef qu'incombe l'entière responsabilité de plus de dix-huit millions d'habitants ?

Pour rappel, vous aviez été élu par une victoire écrasante en 2013 et en 2018, une victoire que vous chérissiez depuis belle lurette, malgré des contestations.

Le peuple Malien vous a placé leur Confiance, afin que vous leur donniez de l'espoir, leur fierté, du travail, de l'équité sociale, que vous preniez des décisions judicieuses et prépondérantes allant dans la satisfaction de tous. Ce peuple dans sa majorité avait confiance en votre honneur, votre sens d'écoute mais aussi de par votre rigueur à servir dignement et fièrement le Mali, rien que le Mali, que dis-je ! D'ailleurs, n'était-ce pas votre slogan « Le Mali d'abord », un slogan sensé et qui en dit beaucoup.

N'est-ce donc pas pour vous que des chefs religieux firent leur premier pas dans la politique tant la confiance placée en vous, tant ils espéraient un Mali meilleur, une bonne gouvernance et la résolution idoine et sans précédente de la crise au Nord ?

Ce contrat social aujourd'hui, que vous me le permettiez est déchiré au regard de la gestion calamiteuse du pays, cette confiance placée en vous au regard des vastes manifestations et contestations qui, se succèdent ces deux jours est déchue tant les Maliens souffrent à l'intérieur qu'à l'extérieur de votre nouvelle politique qui ne dit pas son nom, de cette crise multidimensionnelle tant au Nord qu'au Centre. Monsieur le Président, ce peuple qui vous a élu sur la base de votre honnêteté réclame aujourd'hui votre démission, qui l'aurait crû ? Ainsi, ce contrat social qui vous lie de ce peuple, déchiré doit être coudre et ce, à travers l'écoute, la satisfaction de ces vastes contestations qui, malgré prennent de l'ampleur.

Vous pouvez encore diriger fièrement et dignement ce pays en offrant plus d'équité sociale, en mettant l'Homme qui faut à la place qu'il faut. Votre peuple vous demande de l'écouter !



Ne dit-on pas que le Mali peut tanguer mais le Mali ne chavira jamais! Qu'Allah Azawadal bénisse notre cher patrimoine commun, et nous bénisse. Amadou Sangho, Ancien Président des Étudiants et étudiants Maliens en Algérie.

Ambassade des Etats-Unis au Mali



Les International Exchange Alumni sont très impliqués dans la lutte contre le coronavirus dans leurs communautés et partout au Mali. Amadou H Maiga, ancien participant du Programme Hubert Humphrey Fellowship Program et membre fondateur de l'Association Daba Modibo Kéita (ADMK), a organisé une journée de sensibilisation sur la pandémie avec les membres de son association.

Amadou H Maiga et ses camarades ont véhiculé trois messages clés, à savoir: que le COVID-19 existe, que c'est une réalité, et que nous devons tous croire et respecter les mesures barrières afin d'arrêter la propagation. Ils ont demandé à tous les acteurs de tenir compte des besoins des personnes vivant avec un handicap dans cette lutte contre le COVID-19.

L'Association Daba Modibo Kéita a sensibilisé la population sur les mesures barrières et la protection de l'environnement en gérant bien les déchets du COVID-19 comme les masques et gants usagés, les bouteilles vides de gel hydroalcoolique et les kits de lavage de main. Après cet acte de citoyenneté, les membres de l'Association ont distribué des masques et kits de lavages des mains à 22 associations dont celles des personnes vivant avec un handicap dans la commune VI du district de Bamako.

Ensemble freinons la propagation du COVID-19 tout en protégeant l'environnement.

Global Environment Facility



Koulouba Actu

Sandy Cissé, candidat de l'URD, un pur-sang de Tombouctou, a vu sa victoire spoliée lors des dernières consultations électorales dans la capitale des 333 Saints. Personne, ni lui-même, n'a su comment il a perdu dans



cette ville natale. Les aveux, avant-hier, d'un conseiller démissionnaire de la Cour Constitutionnelle, viennent étayer cette thèse laquelle a provoqué l'étincelle qui a mis le feu aux poudres dans la ville d'Ahmed Baba. Outre les bourrages d'urnes constatés sur place, il semble que la spécialiste dans la manipulation des résultats a vite fait de pencher la balance dans le camp RPM, et ce, contre l'avis des autres membres de l'institution restés, pour l'occasion, inoffensifs et bouche bée. Ces faits viennent corroborer les accusations d'un haut dignitaire de Tombouctou qui a fustigé une mascarade d'élection imputable à l'arbitre des élections au Mali, la VAR politique ManassaDanioko. Il urge donc de mettre Sandy Cissé dans ses droits légaux et légitimes en organisant de nouvelles élections.

RFI Afrique



A l'appel de l'Egypte, les ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe se sont réunis ce mardi 23 juin par visioconférence pour un sommet extraordinaire consacré à la Libye. Les participants ont annoncé leur opposition à toute forme d'ingérence en Libye et à tous les plans visant à diviser le pays. Ils se sont alignés sur la position égyptienne pour appeler à dissoudre les milices et faire repartir les mercenaires du territoire libyen afin de rendre viable un cessez le feu.



IFE Mali



L'Initiative de soutien aux Femmes et Enfants du Mali (IFE Mali) est indigné à la suite du viol de la petite Khadidja (5 ans) par son cousin au Sierra Leone. Ce viol qui a occasionné la mort de la petite fille sonne comme une cloche qui annonce le degré de vulnérabilité des filles en Afrique et le monde. Nous exhortons les autorités du Sierra Leone à tout mettre en œuvre pour rendre justice à la petite fille et sa famille. Nous rappelons aux parents de faire très attention et de vérifier et dénoncer les comportements bizarres et l'attachement inexplicable de certains hommes aux petites filles dans leurs entourages. Honte à la maman qui a pendant longtemps caché le viol de la petite Khadidja (5 ans) et sa sœur (8 ans) par son fils et a voulu enterrer le corps de Khadidja dans la précipitation pour éviter une autopsie sur le corps de la victime. Nous pouvons tous sauver des vies si nous restons vigilants et pour-

rons identifier les prédateurs sexuels et les pédophiles. Ils sont parmi nous, restons donc vigilants. Sur les photos vous verrez la victime et son bourreau. #JusticeforKhadidja #IFEMali



Jack Douk

Le PR Timbiné a été élu avec 134 voix sur 147 Députés Jamais arrivé au Mali



Moussa Badjè Doumbia

Ne ko wo Amadou Koita est prof d'ECM ?



Yacouba Garba Lompo

Quelle est la différence entre demander et exiger une démission ? Tchai mon école n'est pas allée loin koyii



Bintou Bah

Vraiment la phrase a été bien passé merci kaou Djim



Inférentielle

Contestation sociale au Mali
Ces dernières semaines, plusieurs organisations politiques ont appelé à la mobilisation générale pour demander la démission du Président de la République M. Ibrahim Boubacar Keïta. Retrouvez ici les résultats de notre sondage réalisé du 14 au 18 juin 2020. #Mali



Perzan Evry

Ko "L'imam Dicko n'a jamais appelé à la démission du Pr IBK " popopopoo Koïta i Keïta



Paul Diarra

L'UE soutient les jeunes entrepreneurs maliens
A travers ses nombreux projets, l'UE soutient les jeunes maliens qui veulent créer leur micro entreprise.
A travers le projet Mode Ethique, la filière textile est particulièrement ciblée car elle permet de créer un maximum de valeur ajoutée au Mali en transformant le coton à travers la filière artisanale. Ce projet vise à créer ou améliorer 1600 emplois dans les différents métiers de la chaîne de valeur du coton. Il a déjà permis à des jeunes de développer leur entreprise et les a dotés d'outils afin qu'ils soient équipés pour poursuivre leur activité à la fin de l'appui.
Par ailleurs, dans les régions de Bamako, Kayes, Koulikoro et Gao, le projet EJOM a déjà formé plus de 5000 jeunes, la plupart déjà insérés. Dans les régions centre (Ségou et Mopti), le PROJES a appuyé 26 activités génératrices de revenus (AGR) au profit de 361 jeunes dès sa phase de démarrage.



Kalifa Kalifa Doumbia

Koïta pense que être président de la République te donne le droit de détruire un pays il n'est pas au dessus du peuple donc



Le Petit Sahélien

Je recois de nombreux mgs... selon moi la mort de #Droukdel aura un impact significatif sur le #JNIM, en effet, si le successeur ne convient pas #IyadAgGhali, il est "possible" de voir apparaître de nouvelles tensions internes et 1 certaine indpdce du JNIM n'est pas à exclure



Baba Ahmed

#Mali: avec la manifestation du 27 juin prochain, les positions de #CFR (pouvoir) et #M5 (opposition) risquent de se radicaliser et dans ces conditions, l'armée risque de faire l'arbitre. Mauvais présage!!!



GESTION
DES
RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

Mise en place de la chambre de Commerce Canada-Mali : Seydou Mamadou COULIBALY, Président de CIRA SAS a été nommé 1er Vice-Président



La Chambre de Commerce Canada-Mali (CCCM) a tenu son Assemblée Générale Constitutive (AGC), ce lundi 22 juin 2020. Cette chambre composée de personnalités du secteur privé du Mali, du Canada et de la diaspora, a pour objectif de rassembler et mobiliser les hommes d'affaires du Canada et du Mali, afin de contribuer au développement, au dynamisme et à la prospérité économique du Canada et du Mali. Monsieur Seydou Mamadou COULIBALY, Président de CIRA SAS, a été nommé 1er Vice-Président.

Les journalistes et les prises de position : Chahana TAKIOU commente



Dogo, dès que tu commentes, tu es affiché. Le problème, c'est que tout le monde ne peut pas commenter, ou du moins le font mal, sans arguments, sans conviction, sans cohérence. Surtout sans courage. Ceux qui ont ce courage, cette détermination à s'assumer, à défendre leur conviction, sont accusés de tous les noms d'oiseaux. Par qui? Ceux qui ne partagent pas ton point de vue. Eux peuvent commenter, analyser, donner leur point de vue, mais toi non, sous prétexte que tu es journaliste? Bizarrerie? La réalité, c'est qu'ils ne supportent pas la contradiction. L'autre vérité, c'est que tu les déranges, tu les perturbes. Faute d'arguments pour réa-

Dr Choguel Kokalla Maïga au sortir de la rencontre Majorité-M5, au siège de la CMAS : « La majorité présidentielle reconnaît tout ce que nous reprochons au régime... »



La majorité présidentielle reconnaît tout ce que nous reprochons au régime mais nous demande de rester dans le cadre de la République. Ils (les responsables de la majorité) ne veulent donc pas que nous demandions la démission du président de la République... », tels sont les propos de Dr Choguel Kokalla Maïga, joint par nos soins, après la rencontre entre les responsables de la majorité présidentielle et ceux du M5-RFP tenue hier, mardi 23 juin 2020, au siège de la CMAS. En effet, lors de la rencontre entre les responsables de la majorité présidentielle et ceux du M5-RFP, il n'y a eu aucun accord. S'il y a un point sur lequel ils se sont mis d'accord, c'est le bien-fondé de ce que le M5 reproche au régime IBK. C'est en tout cas ce qui nous a été raconté par les responsables du mouvement contestataire ayant participé à la réunion. « Ils (les leaders de la majorité) sont d'accord avec tous les diagnostics que nous avons faits de la situation. Ils reconnaissent tout ce que le M5-RFP reproche au régime mais nous demandent de rester dans le cadre de la République. Ils ne veulent donc pas que nous demandions la démission du président de la République », nous a rapporté Dr Choguel Kokalla Maïga au téléphone.

La majorité présidentielle n'a pas de solution pour l'heure, en tout cas selon l'ambassadeur Souleymane Koné, Mohamed Salia Touré et Dr Choguel Kokalla Maïga. « Nous leur avons demandé de proposer la solution. Mais nous avons compris qu'ils n'en ont pas », nous précise le président du MPR qui ajoute que tout ce que Treta et alliés ont proposé, c'est la mise en place d'un cadre de réflexion. Une proposition dont le M5 dit avoir pris acte. Selon l'ambassadeur Koné, ce manque de proposition de solutions par la majorité présidentielle risque même de clore les rencontres entre les deux entités.

Boureima Guindo

gir : l'insulte ou le dénigrement. Hélas! Heureusement, qu'il y a des grands sur Facebook qui jouent le jeu avec courtoisie, franchise et fermeté sur leurs positions. Qu'il pleuve ou qu'il neige, nous devons être tolérants, accepter le débat et la contradiction. A bas la pensée unique! Wa Salam! "

EL HADJ CHAHANA TAKIOU

Gabon : L'épouse Américaine du président Ali Bongo demande le divorce



L'Américaine profite-t-elle de la présence du président gabonais en terre américaine pour lancer l'affaire de divorce? L'épouse américaine d'Ali Bongo vient de demander le divorce comme l'a rapporté ce mercredi la presse américaine (Abc, ndlr) Avant la mort de son père Omar Bongo, Ali vivait à Los Angeles. Il avait fait la rencontre d'une femme nommée Inge en 1991. Ils se sont mariés et ont eu trois enfants. Ils vivaient tous la belle vie avec un jet privé à leur disposition, des palaces, des cuisiniers, des domestiques, un manoir à Malibu de plus 22 millions de dollars. L'actuel président gabonais qui sera reçu à la Maison blanche jeudi, aurait, en quelque sorte, fui sa femme après le décès de son père en 2009 et a décidé de la quitter et de lui couper les vivres depuis 2008. Aujourd'hui, Inge demande le divorce. Officiellement, elle reste l'épouse d'Ali Bongo. La loi américaine ne reconnaît pas la polygamie. Cette femme veut vraiment le divorce ou l'argent d'Ali Bongo ?

Source: Afrikmag

Série d'Audiences à l'Assemblée Nationale : Au cœur des échanges, la crise que traverse le Mali



Face à la situation sociopolitique préoccupante et dans le cadre de la recherche de voies et moyens de sortie de crise dans les plus brefs délais, le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Moussa TIMBINE entouré de certains membres du bureau et de Présidents de commissions, a reçu en audience ce mardi, 23 juin 2020, les personnalités suivantes :

- S.E.M. Mahamat Saleh ANNADIF, représentant du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali (MINUSMA) ;
- S.E.M. Dennis HANKINS, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Mali ;
- S.E.M. Bart OUVRY, Ambassadeur de l'Union Européenne au Mali ;
- S.E.M. Boualem CHEBIHI, Ambassadeur de la République d'Algérie au Mali et Président du Comité de Suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger.

Annnonce de la marche de CFR pour soutenir les institutions de la République : La déception !

« Nous, hommes et femmes, jeunes et vieux, citoyen de tout bord politique (majorité et opposition), confessions religieuses, regroupés au sein de la Convergence des Forces Républicaines CFR, avons décidé d'organiser un grand meeting populaire à la Place de l'Indépendance le samedi, 27 juin 2020, à partir de 13h30 pour défendre et soutenir les institutions de la république. » dit Mme Fatoumata Sacko dite Djina, au cours de la rencontre avec les hommes de médias. Ces propos de la Coordinatrice générale de CFR, Mme Fatoumata Sacko alias Djina, ne feront malheureusement pas le poids face à un M5 solidement mis en place par des hommes influents dotés des moyens et des arguments solides qui en un claquement de doigt feront changer le cours des choses. La déception s'annonce. Pourvu qu'il y ait du monde pour équilibrer les choses sinon la mobilisation d'une poignée de personnes "frise le ridicule". Oui au dialogue, non à un pseudo soutien aux institutions à travers une marche qui n'a pas lieu d'être surtout à un moment où les forces vives de la Nation travaillent d'arrache-pied afin de trouver un consensus pour une sortie de crise. Animés d'une



volonté de démonstration de force, ce mouvement composé d'arrivistes se réclamant porte-voix de la majorité silencieuse n'est tout autre qu'une coquille vide. Privé des hommes valables et influents en son sein pouvant appeler à une manifestation grandiose, le CFR à travers un point de presse tenu Mardi dernier au Mémorial Modibo Keita lança fièrement, à travers Mme Sacko Djina, le défi de mobilisation pour le samedi prochain pour soutenir les institutions de la république". Un soutien gênant et dangereux pour monsieur Ibrahim Boubacar Keita qui n'a qu'une seule carte à jouer, celle de la négociation avec ces redoutables adversaires adhérents au mouvement du 05 Juin. La décision la plus sage serait de sursoir à ce rassemblement pour éviter toute humiliation.

Bechir Ben Chérif Haidara

Crise sociopolitique : Le M5 annonce une troisième manifestation



Le mouvement du 5 juin se prépare pour une nouvelle manifestation à une date ultérieure. L'annonce a été faite le 22 juin 2020 lors d'un point de presse tenu à Bamako. Les responsables du M5 maintiennent leur demande de démission du président IBK. Face à cette situation, une partie de la société civile propose des pistes de sortie de crise. Une délégation de chefs d'Etats serait aussi attendue au Mali dans les prochains jours.

Ce lundi 22 juin 2020, lors d'un point de presse, le M5 s'est dit satisfait du bilan de sa seconde manifestation qui a eu lieu le 19 juin dernier dans la capitale malienne. Ses responsables ont aussi annoncé une nouvelle manifestation dans les jours à venir. De son côté, le Conseil national de la société civile propose des pistes de sortie de crise qui se résument en cinq points : la démission de la cour constitutionnelle, la dissolution de l'Assemblée nationale, la satisfaction des revendications sociales, la mise en place d'un gouvernement d'ouverture et celle du suivi du Dialogue national inclusif.

Ces propositions sont partagées par Dr. Aly Tounkara. Toutefois le sociologue et écrivain malien estime que le M5 devrait accepter de revoir sa position concernant sa demande de démission du Président. Il faut « d'emblée la dissolution de l'Assemblée nationale, à cela également il faut ajouter le cas de la Cour constitutionnelle qui est majoritairement rejetée par les Maliens, donc il faut vraiment la dissoudre comme les textes du pays le prévoient », déclare l'universitaire Tounkara. Dr Aly estime aussi qu'il faut également dissoudre « la sécurité d'État ». Selon lui, « le départ forcé et prématuré du président pourrait être revu par les manifestants du Mouvement du 5 juin ».

De son côté le constitutionnaliste Souleymane Dé affirme que « la solu-

Après l'attaque meurtrière contre les Fama à Bouki wèrè (cercle de Niono) : Les groupes terroristes en réorganisation dans les secteurs de Sokolo, Dogofri, Diabali et Kita (situé à 80 km de Léré)



Une dizaine de jours après l'embuscade meurtrière contre l'armée à Bouki Wèrè, non loin de Diabali, les groupes terroristes rodent à nouveau non loin de cette localité. D'après des sources locales, ils seraient en réorganisation dans le Kouroumari et menaceraient de soumettre la population locale à l'application stricte de la charia.

tion à cette crise ne peut être que politique ». L'universitaire malien estime qu'« il nous faut aujourd'hui un acte politique de règlement de crise que certains appellent accord politique, ou peut-être initier une transition ». Sinon, « dire que juridiquement on peut activer les dispositions de la Constitution pour y arriver, je ne pense pas », ajoute Souleymane Dé. Parce que, selon lui, « l'activation de l'article 50 qui donne au Président les pleins pouvoirs va interdire formellement la dissolution de l'Assemblée nationale, et bien sûr qu'on puisse accéder même à la dissolution de la Cour constitutionnelle ».

Rappelons que face à cette crise socio-politique, des émissaires de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont rencontré les différentes parties la semaine dernière pour tenter de trouver une solution à cette crise. La France aussi affirme soutenir les efforts de la CEDEAO et encourage les autorités maliennes à mettre en œuvre rapidement des mesures visant à apaiser le climat politique. Dans les prochains jours, une délégation de chefs d'Etats serait également attendue à Bamako pour tenter de résoudre cette crise que le Mali vit.

**WESTERN
UNION**

WU SM

MONEY TRANSFER

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie

Rapport trimestriel du COVID-19 : La maladie évolue en dents de scie

Le Coordinateur national de la lutte contre le coronavirus, Pr Akory Ag Iknane, a animé, mardi 23 juin 2020, une conférence de presse pour faire le point de la situation épidémiologique de la réponse au Covid-19, du 25 mars au 22 juin 2020 au Mali. A ce titre, l'Institut national de la Santé Publique (INSP) a enregistré 1978 cas dont 111 décès à la date du 22 juin.

S’agissant de l’évolution des cas, le Coordinateur national de la maladie a souligné que le nouveau coronavirus évolue en dents de scie. Avant de faire le point de la situation, il a révélé que les personnels de la santé ont mis en œuvre une stratégie pour parvenir à diminuer le nombre de cas. En ce qui concerne les décès, sur 111 enregistrés, 60 sont décédés dans les structures de santé avec un taux de mortalité de 3,5% dans les structures de santé. Si on considère l’ensemble des décès, le taux de mortalité peut atteindre 5,3%. Aujourd’hui, le Mali possède 4 laboratoires en capacité de faire le diagnostic. Cela a permis aux structures sanitaires de tester plus de 11 000 patients. Parmi les cas positifs, des guérisons importantes ont été constatées de près de 65,5%, dira le rapport. Selon ce dernier, le coronavirus frappe majoritairement la population masculine, avec une baisse du taux de contamination dans le District de Bamako. Dès que les premiers cas ont été constatés dans la province de Wuhan en Chine, le Mali a sonné l’alerte en réactivant son système de sécurité épidémiologique dans l’aéroport de Sénou, a-t-il déclaré. « Cela a permis à notre pays de rester en



marge des cas, pendant un bon moment. C’est pourquoi on constate un décalage de nombre de semaines où nous avons enregistré des cas par rapport à ceux enregistrés au niveau de la sous-région », a-t-il précisé. Dans le domaine de l’anticipation, selon Pr Akory, le Ministère de la Santé et des Affaires sociales, a été le premier, depuis le 14 mars 2020, à convoquer tous ses confrères de la Santé de la sous-région pour discuter de la stratégie commune afin de faire face à cette pandémie. A titre de rappel, le rapport de la 12ème semaine a démontré que le District de Bamako est l’épicentre de la maladie, avec les premiers cas importés, le 20 mars dernier, après la région de Kayes. Sur les 75 districts sanitaires que notre pays possède, 35 seulement sont concernés par l’épidémie. « Le Mali est l’un des rares pays qui sont dans la transparence absolue face à cette maladie. Contrairement à nous, beaucoup de pays n’enregistrent pas le nombre exact des morts qui surviennent au niveau communautaire sans être pris en charge dans les structures de santé », a-t-il poursuivi, avant d’affirmer que cette action participative a permis aux structures sanitaires de renforcer leurs capacités. Après Bamako, a-t-il dit, l’Etat a mobilisé un laboratoire mobile dans la région de Tombouctou pour faire le diagnostic sur place. En perspectives, le Gouvernement malien a envisagé de doter les régions de Mopti et de Koulikoro

de laboratoires mobiles pour faire le prélèvement. Dans un premier temps, les personnels sanitaires ont envisagé de prélever les cas suspects notamment des personnes qui présentaient des signes. Au départ, les structures de prise en charge étaient localisées dans l’hôpital du Point G, l’hôpital dermatologique et au niveau des régions. Près de 250 personnes hospitalisées au niveau de notre pays. Le plan d’action avait misé sur 20 000 lits pour les personnes hospitalisées dans le District de Bamako et dans les régions. En termes de stratégie, il s’agit de mettre en place un système de surveillance sur les aéroports et sur les frontières terrestres, voire fluviales. Il appelle la population à la prudence et ne pas relâcher les mesures barrières parce qu’il constate que la maladie est en train de refaire surface en Chine et en France. Par rapport à la prise en charge, les efforts ont été faits par le Gouvernement en mettant en place des ressources pour évaluer le plan de riposte qui s’élève à 55 milliards dont 65% sont annoncés en équipement sanitaire. En conclusion, le Coordinateur a appelé la population malienne à jouer à la prudence et à rester optimiste face à l’évolution de la situation.

■ Ibrahim Sanogo

Zone aéroportuaire : Des occupants illicites intouchables?

Maintes fois décrié, le problème perdure. L'occupation de cette zone constitue, pourtant, un danger pour la sécurité de la navigation aérienne au niveau du plus grand aéroport du pays

Le caractère international du transport aérien assujettit l'aviation civile aux normes et pratiques recommandées et approuvées en la matière par tous les États. Ces règles qui régissent les domaines aéroportuaires tiennent compte des évolutions à basse altitude des aéronefs lors des manœuvres d'approche, d'atterrissage et de décollage. Elles sont aussi regardantes sur les conditions météorologiques, les limites, les pannes de moteurs d'avions, les servitudes radios électriques. Au regard de ces tous critères, les aéroports internationaux ont besoin de grandes surfaces, afin de parer à toutes éventualités.

À cet effet, le domaine réservé à l'Aéroport international Président Modibo Keïta-Sénou est classé suivant le décret n° 99-252/P-RM du 15 septembre 1999. Vaste de plus 7.149 hectares, il est balisé et s'étend de Gouana, à Kouralé, à Sirakoro en passant par Faladié Est/extension et Niamakoro Diallobougou. Il est inaliénable, imprescriptible et insaisissable. Objectif ? Sécuriser la navigation aérienne.

En dépit de ces garanties, le domaine aéroportuaire de l'Aéroport international Président Modibo Keïta-Bamako Sénou est agressé par des occupants illégaux qui y ont construit des maisons à usage d'habitation, des points de vente de carburant, des garages, des dépôts de transit final à ciel ouvert (déchets solides et liquides). Faladié Est/extension, à lui seul, comptabilise 3.000 lots «illégaux» situés dans le domaine aéroportuaire. Certains sont bâtis, d'autres sont en chantier.

Le pire est que les propriétaires pensent détenir des documents authentiques. «Nous disposons de permis d'occupation délivré par la mairie du District de Bamako. Donc, nous avons l'autorisation d'habiter ce site», insiste un propriétaire de terrain à Faladié Est/exten-

sion, tout en brandissant son document comme preuve à l'appui. O. Camara confirme l'octroi par l'administration de titres de propriété. «Ils savent que c'est illicite. Mais au moment de conclure la vente, les spéculateurs fonciers présentent des autorisations d'occupation signées par la mairie du District de Bamako. J'ai eu à acheter plusieurs parcelles à vil prix. On m'a dit de ne rien craindre, car des personnalités du pays ont des parcelles dans cette zone», confesse-t-il.

Une situation incompréhensible si l'on sait qu'en 1995, le gouvernement, à travers le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, avait démolit des occupations illicites et anarchiques dans la même zone. Ces habitants de l'époque ont été recasés au quartier Zerni et ailleurs. Ils ont été indemnisés financièrement, y compris les titulaires des droits coutumiers.

ANNULER LES TITRES DE PROPRIÉTÉ- M. Doumbia, conducteur de son état, fait partie des personnes recasées, après la démolition, en 1995, des occupations illicites et anarchiques construites à l'époque dans la zone aéroportuaire. Âgé d'une soixantaine d'années, ce père de famille qui vit aujourd'hui en Commune VI, ne cache pas sa colère. Selon lui, tous ceux qui habitaient dans cette zone ont été recasés. Quelques années après, certains ont réoccupé les mêmes parcelles pour lesquelles ils avaient été dédommagés, témoigne notre interlocuteur. «Ils savent bien que c'est illégal. Ils ont fondé des familles sur du faux», peste-t-il. Avant d'accuser : «C'est avec la complicité des maires et chefs coutumiers que les gens continuent d'acheter des parcelles dans la zone aéroportuaire. L'État doit s'assumer en tout état de cause».

Cela afin de prévenir le pire. «En octobre prochain, une mission d'inspection de l'Aviation civile internationale est attendue au Mali. Si la zone aéroportuaire n'est pas débarrassée des occupations inadaptées, l'Aéroport international Modibo Keïta Bamako-Sénou risque de perdre son caractère international », alerte



une source aéroportuaire. Cela signifierait qu'aucun vol international n'atterrira sur le sol malien. Pour voyager à l'étranger, nous serons obligés de nous rendre dans les pays de la sous-région pour prendre notre vol, prévient-il.

C'est peut-être pour prévenir ce scénario que le département en charge des Domaines et des Affaires foncières avait tenté, au début du mois, une vaste opération de démolition de ces occupations. Il a été demandé de surseoir aux opérations de démolition pour des raisons sociopolitiques, confirme une source, sans faire le lien avec la sanction qui menace notre principal aéroport. Toutefois, «les zones concernées ont été repérées. Les occupants informés. Ils ne seront pas surpris quand les opérations de démolition vont commencer», confie-t-on au ministère des Domaines et des Affaires foncières.

Géomètre-expert, Nathaniel Dembélé est le promoteur du cabinet «Express-Topo», sis à l'ACI 2000. Il confirme que la zone est classée zone équipement et ne saurait être utilisée à d'autres fins sans l'autorisation express de l'Assemblée nationale. Il cite, à cet effet, l'exemple de la poissonnerie moderne installée dans la zone dont le dossier est passé par la représentation nationale pour désaffectation, avant d'être attribué à cette unité.

Pour mettre fin à ce problème qui perdure et qui pourrait provoquer une autre crise sociale, l'expert recommande à l'État la délimitation des parties occupées. Ainsi, il pourra les désaffecter afin d'annuler les titres de propriété attribué aux occupants, avant d'approuver le plan, suggère Nathaniel Dembélé.

■ **Babba B. COULIBALY**

Bamako : Le Régisseur de la Direction générale des impôts retrouvé mort à son domicile

**Suicide, assassinat ou mort naturelle ?
Une affaire de gros sous qui impliquerait
d'autres cadres
Le Pôle économique a du grain à moudre**

Très tôt dans la matinée du jeudi, 18 juin 2020, la nouvelle a endeuillé le monde du trésor malien en général, plus particulièrement la Direction générale des Impôts : le corps du régisseur de la DGI, Oumar Poudiougou, a été retrouvé sans vie au réveil, à son domicile. Mort naturelle ou suicide ? Les supputations vont bon train, parce que la veille, le défunt a passé la journée dans les locaux du Pôle économique et financier de Bamako, puis est retourné rencontrer des collaborateurs au service, avant d'aller mourir à la maison. Plusieurs centaines de millions seraient en jeu dans cette affaire qui est loin de livrer tous ses secrets dans la mesure où il s'agirait d'un vaste réseau impliquant d'autres cadres de l'entourage professionnel du défunt. Le Pôle économique et financier de Bamako va-t-il poursuivre les écoutes ? Sans doute ! Comme une trainée de poudre, la nouvelle s'est répandue, jeudi dernier dans la journée, dans la ville de Bamako et hors des limites géographiques de la capitale : il s'agit du décès subit d'Oumar Poudiougou, régisseur de la Direction générale des Impôts du Mali.

Le fait aurait pu passer sinon inaperçu du moins avec une moindre ampleur s'il n'était entouré de zones d'ombre qu'il faille élucider. En effet, selon les premières bribes d'informations qui filtrent de l'affaire, depuis quelques temps le torchon brûlait entre les travailleurs relevant des impôts et le régisseur de la boîte, Oumar Poudiougou. La pomme de discorde serait un problème de primes ou ristournes impayées. Depuis plusieurs mois, les bénéficiaires revendiquent leur dû auprès du régisseur, mais en vain. Les parties vont de promesses non tenues à promesses vides. A bout de patience et à bout de nerfs, les agents des impôts décident de passer à la vitesse supérieure. Comment ?



Une première version soutient que c'est le syndicat qui a porté l'affaire devant le tribunal de grande instance de la Commune III du District de Bamako en charge du Pôle économique et financier.

D'autres sources, par contre, parlent de dénonciations suite à l'appel à témoignage lancé il y a quelques mois par le procureur Mamoudou Kassogué du Pôle économique et financier de Bamako.

Toujours est-il que le mercredi 17 juin dernier, il y a une semaine jour pour jour, Oumar Poudiougou a été convoqué au Pôle économique et financier où il passera toute la journée.

En début de soirée, il retourne au service où il aurait eu une longue séance de travail avec le Directeur général des Impôts et quelques collaborateurs. C'était la dernière fois que ceux-ci parlaient avec leur camarade puisque le lendemain Poudiougou ne se présentera pas au service. Et pour cause : son corps inerte a été découvert sur son lit au petit matin.

Vendredi matin, 19 juin 2020, le défunt est conduit à sa dernière demeure après la grande prière de 13 heures. La levée du corps a eu lieu à son domicile à Sikoroni. Oumar Poudiougou

était marié et père de famille.

Depuis le décès de Poudiougou, ça grouille dans les allées de la Direction générale des Impôts et dans le paysage du Trésor au Mali entre les tenants de la thèse du suicide et ceux de la piste de l'assassinat.

Dans l'un ou l'autre cas, ce qui est évident, c'est que l'affaire des primes impayées aux agents des impôts est loin de connaître son épilogue. Même très loin ! Pourquoi ? Parce qu'on murmure entre les murs des services fiscaux qu'au vu de la grande valeur du montant en jeu, le régisseur seul ne peut pas être en cause. Il s'agirait de plusieurs dizaines voire centaines de millions de FCFA. Donc, le régisseur a des couvertures et des complices qui formeraient un vaste réseau de détournements des primes des agents.

C'est pourquoi l'on pense que le procureur Kassogué doit poursuivre avec ce qu'il a commencé, à savoir écouter toutes les parties soupçonnées d'être impliquées dans cette sulfureuse affaire.

■ Sékou Tamboura



Cour constitutionnelle du Mali : Manassa, un cas de flagrant délit ?

La Loi N°097-010 du 11 février 1997 portant loi organique déterminant les règles d'organisation et de fonctionnement de la Cour constitutionnelle ainsi que la procédure suivie devant elle, délibérée par l'Assemblée Nationale en sa séance du 16 janvier 1997, stipule dans son article 7 : « Sauf le cas de flagrant délit, les membres de la Cour Constitutionnelle ne peuvent être poursuivis, arrêtés, détenus ou jugés en matière pénale qu'après avis de la Cour Constitutionnelle... ». Le mot est lâché, le flagrant délit est de mise. En tripataillant les voix, la désormais ancienne présidente de la CC a commis un acte très grave qui peut être qualifié de haute trahison et de parjure. En ôtant au peuple sa souveraineté, objet même du préambule de notre loi fondamentale, Manassa a violé son serment. Cela est d'autant plus vrai qu'elle a bafoué la dignité du peuple en foulant au pied sa légitimité. L'article 8 est clair et dispose que les membres de la Cour ont pour obligation

générale « de s'abstenir de tout ce qui pourrait compromettre l'indépendance et la dignité de leurs fonctions... ». En s'appuyant sur ces préalables, l'ex-présidente de la Cour est à l'origine des relents de l'irréductibilité populaire qui a déferlé sur les rues de Bamako. Elle a assujéti le régime d'IBK à ses adversaires politiques. Le pays entier a été meurtri et elle est indexée d'avoir tripataillé les résultats en amputant le peuple de sa souveraineté. Fait gravissime, même après avoir annulé des voix, les candidats déclarés perdants avaient toujours une avance sur leurs challengers, mais la dame de fer a fermé les yeux sur son attitude coupable avant cette sanction divine. Nous avons mené des investigations, un candidat a été surpris d'entendre que les élections se gagnent au niveau de la Cour Constitutionnelle avant le jour du scrutin en complicité avec les préfets. Cette institution honorable était devenue la chasse gardée de certains témoins politiques qui, par le biais des connexions

amoureuses, parviennent à détourner l'attention et les voix du peuple malien. Jamais la Cour n'a été autant sujette à des dérapages jusqu'à inverser les résultats définitifs taillés à son image et établis en toute légalité par le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, tel « un malfrat » tirant sur son peuple. Il est aujourd'hui regrettable que l'arme du crime des élections était gardée au niveau de la Cour Constitutionnelle, garante morale des élections au Mali. Elle est apparue comme une lame de scission divisant notre peuple. Le plus inquiétant est que les candidats donnés perdants ont déclaré se soumettre à l'arrêt de la Cour avant de commencer à jubiler en immolant des bœufs pour célébrer leur victoire dans les rues de Bamako. Et c'est Manassa qui les a mis indûment dans leurs droits. Quelle honte ! Quel mépris pour le peuple ! D'ailleurs, un des membres de la Cour a levé un coin de voile sur le cas de la circonscription électorale de Tombouctou où une majorité inventée de toute pièce contre l'avis des 8 autres juges, a été attribuée au candidat du RPM (Rassemblement Pour le Mali), parti présidentiel. Il faut que justice soit faite. Lire l'article sur les législatives de Tombouctou.

■ Issiaka Sidibé

Dr Mamadi Sissoko et Me Cheick Oumar Konaré lors de l'émission "Le grand dialogue" du Studio Tamani : "Le Président peut mettre en marche l'article 50 de la Constitution pour dissoudre la Cour constitutionnelle"



Dr Mamadi Sissoko, constitutionnaliste ; Dr Ali Tounkara, sociologue et Me Cheick Oumar Konaré, avocat, étaient les invités de l'émission « Le grand dialogue » de Studio Tamani, le lundi dernier. Contrairement à ce que beaucoup font croire, ces deux éminents juristes laissent entendre que le président de la République peut dissoudre la Cour constitutionnelle en mettant en marche l'article 50 de la Constitution de 1992. Les revendications du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) continuent à susciter des débats partout au Mali. Même si certains citoyens trouvent trop la demande de démission du président de

la République, ils se reconnaissent dans le combat de ce mouvement. C'est en tout cas ce que pense Dr Ali Tounkara, sociologue, lors de l'émission « Le grand dialogue » du Studio Tamani. « Beaucoup de Maliens se retrouvent dans les revendications du mouvement du 5 juin même si la démarche ne fait pas l'unanimité. Nombreux sont ces citoyens qui ne sont pas satisfaits de la gouvernance du régime IBK dans les secteurs de la santé, de la sécurité, de l'éducation. Certains trouvent que les auteurs de la corruption n'ont pas été punis comme il le faut. Ce qui a aggravé la colère, ce sont les dernières élections législatives », a-t-il déclaré.

Selon Dr Tounkara, le M5-RFP doit être pris au sérieux vu le nombre élevé des personnes qui adhèrent à son combat. « Ils doivent être écoutés et pris au sérieux. Les reproches qu'ils ont faits au Président sont fondés. Même ceux qui sont du côté du chef de l'État savent qu'il y a des difficultés sur la sécurité, la santé, l'autosuffisance alimentaire... », argumente le sociologue.

Les autres invités, Dr Mamadi Sissoko et Me Cheick Oumar Konaré, ont reconnu les difficultés de l'heure et le bien-fondé des reproches faits au président IBK.

La démission d'IBK conduit au chaos

Selon le sociologue Ali Tounkara, la démission du Président n'est pas la solution pour le Mali malgré ces énormes difficultés. Il estime que les élections peuvent être transparentes, la corruption peut être combattue, les citoyens peuvent se reconnaître dans le gouvernement et à l'Assemblée nationale si le chef de l'État et les acteurs du M5-RFP acceptent de se parler, de s'écouter et prendre des décisions même si elles vont en défaveur de certains. Pour le constitutionnaliste Mamadi Sissoko, la demande de démission du président de la République est un coup d'État. « Le président de la République est politiquement irresponsable. La demande de démission d'IBK est un coup d'État », a-t-il déclaré.

Me Cheick Oumar Konaré trouve que le combat du M5-RFP est plutôt politique que juridique. Il estime que le mouvement, à travers la demande de démission, fait pression sur le président de la République afin qu'il change sa façon de gouverner. « La politique est différente du droit. Selon le droit, si le président est proclamé élu par la Cour constitutionnelle, il ne peut quitter qu'après le vote. Ce que veut le M5-RFP est le changement de la gouvernance. Ils veulent la sécurité, l'éducation, la santé. De leur analyse, quand tu ne demandes pas le départ du président, il ne change pas le mauvais système », justifie Me Konaré.

Article 50 de la constitution pour dissoudre la Cour constitutionnelle

La présidente de la Cour constitutionnelle a fait savoir, aux Maliens, dans une vidéo que même le président de la République ne peut pas les faire quitter de leur fonction. Mais il y a exception, selon des juristes, Dr Mamadi Sissoko et Me Cheick Oumar Konaré. Selon eux, le président de la République peut bel et bien dissoudre la Cour constitutionnelle quand il met en marche l'article 50 de la Constitution. « Le président peut mettre en marche l'article 50 et peut faire tout ce qu'il veut, car, dans ce cas, il n'y a pas de constitution », a laissé entendre Dr Sissoko. Que dit l'article 50 de la constitution malienne ? Il stipule : « Lorsque les Institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité du territoire national, l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exceptionnelles exigées par ces circonstances, après consultation du Premier ministre, des Présidents de l'Assemblée nationale et du Haut Conseil des Collectivités ainsi que de la Cour Constitutionnelle. Il en informe la nation par un message. L'application de ces pouvoirs exceptionnels par le Président de la République ne doit en aucun cas com-

promettre la souveraineté nationale ni l'intégrité territoriale. Les pouvoirs exceptionnels doivent viser à assurer la continuité de l'Etat et le rétablissement dans les brefs délais du fonctionnement régulier des institutions conformément à la Constitution. L'Assemblée nationale se réunit de plein droit et ne peut être dissoute pendant l'exercice des pouvoirs exceptionnels ».

Pour ces deux juristes, IBK peut donc faire usage de cet article pour « chasser » les autres membres de la Cour constitutionnelle qui n'ont pas encore démissionné.

Les propositions de solutions

Les trois invités du « grand dialogue » ont, en plus de leur analyse de la situation, fait des propositions de sortie de crise.

Selon Dr Tounkara, il faut dissoudre l'Assemblée nationale, la Cour constitutionnelle, abroger le décret de la nomination du nouveau premier ministre Boubou Cissé, envoyer des officiers sur le front et résoudre les autres problèmes d'ordre social.

Pour le constitutionnaliste Mamadi Sissoko, il faut respecter la loi. Il trouve qu'on ne peut pas et ne doit pas imposer un Premier ministre au président de la République.

Me Konaré propose de revoir le système de gouvernance au Mali. Il trouve qu'il faut une gestion de consensus, un gouvernement de consensus.

■ Boureima Guindo



malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74
Malikilé
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Crise sociopolitique : quelle sortie de crise ?

Face à la montée en flèche des mouvements de protestations contre le Président IBK et son régime, l'ORTM a organisé un débat entre les parties en opposition. Cet échange s'inscrit dans le cadre de la recherche des pistes de solutions.

Les invités de ce débat contradictoire étaient Issa Kaou Djim, du mouvement du 5 juin, rassemblement des forces patriotiques, Amadou Koïta, ancien ministre des Maliens de l'extérieur et Dr Paul Traoré, juriste spécialisé en droit public. Le Mali, ce grand pays est confronté à des défis sécuritaire, économique et sanitaire. Comme si cela ne suffisait pas, un mouvement de contestation s'est invité dans la danse qui compromettre dangereusement l'avenir d'un pays qui est par terre ou au contraire le relever durablement.

Durant 90 minutes d'horloge, les débatteurs ne se sont pas faits de cadeau. Le débat a été houleux et passionné, parfois avec des piques de part et d'autre. Le mouvement du 5 juin qui

s'est érigé en véritable défenseur du peuple, a, à son actif, deux sorties mémorables qui ont fait trembler toute la République. Ils sont porteurs d'une seule revendication : la démission du Président IBK et de son régime.

Issa Kaou Djim du M5-juin, Rassemblement des Forces Patriotiques, dans ses propos liminaires a mis à nu la gouvernance de l'actuel régime. Pour lui, c'est face à plusieurs déboires que le mouvement du 5 juin est né pour sauver le Mali en danger du fait de la mauvaise gouvernance. « Nous avons estimé que tous ces regroupements politiques dénonçaient pratiquement les mêmes problèmes. Nous avons jugé nécessaire qu'il fallait mutualiser nos efforts. Certes, il est bon de dénoncer mais qu'est-ce que nous proposons au peuple malien ? Parce que dénoncer est une chose mais proposer une solution en est une autre. Nous avons estimé que le problème que le Mali vit, c'est le Président Ibrahim Boubacar Keita en tant que chef de l'Etat, tout le pouvoir que la

Constitution lui confère. Donc partant de cet état de fait, de façon pacifique nous avons demandé sa démission. Voilà les raisons profondes qui ont amené à la création du mouvement du 5 juin, rassemblement des forces patriotiques », a-t-il souligné.

Mea culpa du régime

Amadou Koïta tout en reconnaissant que la mauvaise gouvernance empêche notre pays de souffler, dira qu'il faut rester légaliste. En l'en croire, compte tenu des difficultés que notre pays connaît, demander la démission du Président de la République, dans ces conditions, n'est pas séant. Les forces de l'ordre sont engagées dans une lutte farouche contre les terroristes. Il soutient la thèse que les différentes manifestations constituent un moyen de saper le moral des forces armées maliennes sur le théâtre des opérations. Pour lui, seul le dialogue pourrait être un moyen de surmonter les difficultés auxquelles notre pays fait face. « Les représentants de ce mouvement disent parler au nom du peuple malien. Je voudrais leur dire que nul n'a le monopole du peuple. S'il y a un principe en politique c'est la souveraineté de l'homme sur l'homme ; c'est ce qu'on



appelle la liberté. Il y a la liberté de demander la démission du Président de la République, mais une liberté d'exiger la démission du Président de la République, c'est là où on sort du cadre de la légalité, une liberté chèrement acquise au prix du sang. C'est l'occasion pour moi de saluer la mémoire des martyrs de mars 1991 », a-t-il martelé.

Conscient que le Mali traverse une crise multidimensionnelle, le ministre Koïta dira que beaucoup d'efforts ont été faits dans plusieurs domaines. A titre illustratif, il s'est focalisé sur le domaine sécuritaire avec la loi d'orientation et de programmation militaire. On peut lire entre les lignes, dans ses propos, que la capacité d'intervention de nos forces armées s'est renforcée.

L'origine de la crise

Dr Paul Traoré, quant à lui, a fait la genèse de la situation que le Mali vit. Selon lui, l'étude nationale prospective Mali 2025 avait déjà évoqué tous ces scénarios. On peut dire qu'on n'a pas été surpris. Cette crise multidimensionnelle est le résultat d'un déficit cumulé de gouvernance dans les principaux domaines de la vie économique, de la vie sociopolitique et sécuritaire. Ce déficit a été aggravé par d'autres facteurs qui s'y sont greffés. Il y a la succession des rébellions couplées, dans les années 1990, avec le trafic de la drogue. A cela s'ajoute le terrorisme, la gestion du foncier, la corruption et la lancinante question de la répartition de la richesse nationale. Cela n'apparaît pas généralement dans les débats mais quand vous faites une étude auprès des populations, c'est une question qui revient sur toutes les lèvres. Un dialogue de sourd semble se jouer entre les différentes parties, aucune partie ne veut faire des concessions. Pour les dissidents, un iota n'a pas changé de leur revendication. Par contre, le camp présidentiel privilégie le dialogue pour un dénouement heureux de la crise. Mais comment dialoguer avec un président qui n'a jamais respecté un seul de ses engagements issus de précédents dialogues ?

■ Ibrahim Sanogo

Débats ORTM1 : Un Dialogue de sourds

L'Office de Radiodiffusion et Télévision du Mali, première chaîne nationale, ORTM1, a organisé ce mardi soir un débat dans le cadre de son émission « En Toute Franchise », avec comme invités Issa Kaou NDjim, du Mouvement du 5 juin -Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), l'ancien ministre des Maliens de l'Extérieur, Amadou Koïta, membre de la Convention des Forces Républicaines (CFR) affilié au pouvoir, et Paul Traoré, Juriste spécialiste en Droit public. Le thème des débats portait sur la Situation sociopolitique qui prévaut au Mali. Pendant un peu plus d'une heure, la journaliste Sira Bathily a tenté de conduire un débat où chacun des invités principaux (Amadou Koïta et Issa Kaou NDjim) avaient des opinions arrêtées qui n'auront permis aux téléspectateurs que de constater l'impossibilité du dialogue entre les deux parties. Finalement, le seul intérêt du débat aura été la libération de la parole sur une chaîne qui, depuis sa création en 1983, n'a fait que porter la parole du pouvoir en place contrairement à sa mission de service public.

Elle n'avait pas du tout la tâche facile, Sira Bathily, entre un Amadou Koïta curieusement peu respectueux du temps de parole donné, malgré les tentatives de rappel à l'ordre de la journaliste, et un Issa Kaou NDjim convaincu qu'il y a volonté manifeste de favoriser le camp du pouvoir d'IBK à travers l'ancien ministre des Maliens de l'Extérieur. Entre les deux, le Juriste Paul Traoré s'est contenté de jouer le rôle de quatrième arbitre quand la journaliste daignait lui donner la parole pour dire le droit dans un débat qui s'en éloignait régulièrement. Ainsi, l'émission « En Toute Franchise » du mardi 23 juin 2020, n'aura jamais réussi à rapprocher les deux camps adverses pour la simple raison que le principe d'établir un dialogue entre IBK et le M5-RFP n'était pas perçu de la même manière.

En effet, défendant tantôt le programme et les réalisations du Président Ibrahim Boubacar Keïta, IBK, tantôt voulant démontrer que la demande de démission du M5-RFP au Président de la République était une tentative de « coup d'État », Amadou Koïta a toujours prôné le dia-

logue entre les parties en demandant au M5-RFP de saisir « la main tendue » d'IBK. Invariablement, Issa Kaou NDjim a rappelé, entre des dénonciations de ce qu'il appelle « le pouvoir oligarchique » d'IBK, que le seul dialogue qui vaille doit porter sur la démission du Chef de l'État. Amadou Koïta, à vouloir coûte que coûte défendre le bilan de sept années de pouvoir d'IBK en termes de réalisations d'infrastructures routières, et Issa Kaou NDjim à dénoncer la corruption généralisée jusque dans la sphère du pouvoir ajoutée à la crise socio-sécuritaire, ont fini par exaspérer plus d'un téléspectateur car très tôt, dès le milieu des débats, on aura compris que ces deux-là n'arriveraient jamais à s'entendre et que l'émission aurait pu se terminer plus tôt.

Ainsi au plan des idées, ce furent deux camps diamétralement opposés qui développèrent invariablement leurs arguments. Au finish, le Juriste Paul Traoré, sans doute invité pour dire le droit, s'était rangé du côté d'Amadou Koïta et de Sira Bathily, en développant la thèse du dialogue entre le M5-RFP et IBK dont les téléspectateurs s'étaient convaincus de l'impossibilité. Comme dans l'émission Politik de sa consœur Africable Télévision où Me Kassim Tapo et Dr Bréhima Fomba s'étaient révélés être des débatteurs plus soucieux de défendre chacun son camp que d'édifier les téléspectateurs, l'ORTM1 aura mis en évidence l'impossibilité pour le camp présidentiel et ses opposants du M5-RFP de dialoguer. Car si pour le premier seul le dialogue peut permettre de trouver des solutions à l'actuelle crise sociopolitique que traverse le Mali en préservant les Institutions de la République dont le Président, pour les seconds le dialogue ne porte que sur la démission d'IBK.

Il faut dire que le Président IBK souffre actuellement d'un déficit de confiance et que sa parole ne fait plus le poids d'un atome aux yeux de nombreux Maliens, tant ses promesses tout au long de ses sept années de pouvoir furent sans lendemain. C'est pourquoi dans le camp du M5-RFP l'on est convaincu que le dialogue prôné par le Président est une façon de gagner du temps pour sauver son



pouvoir. Si l'on veut être véridique, l'on ne peut qu'affirmer qu'IBK a mis trop de temps à réaliser qu'il était coupé des réalités de son pays et qu'il traînait un déficit criard de communication. Le dialogue que le Chef de l'État prône aujourd'hui aurait dû intervenir aux lendemains des marches du mouvement An tènè A banna et de sa réélection contestée à la présidence en 2018, au moment où la situation sociopolitique du Mali commençait à se dégrader dangereusement. Au lieu de quoi IBK s'est enfermé dans sa tour d'ivoire, refusant d'entendre l'appel qui venait du plus profond du peuple. Pourtant à l'époque déjà il disait avoir compris les aspirations du peuple malien. Comme à son habitude ce fut l'inertie totale. Ainsi, IBK est rattrapé par toutes ses promesses non tenues qui ont sérieusement affectées ses relations avec les Maliens de tous bords. Il en paie le prix aujourd'hui. Aucun débat ne permettra aujourd'hui de rapprocher IBK et le M5-RFP tant les positions et

les points de vue paraissent inconciliables. Dans un pays comme le Mali, les vertus du dialogue ont été le socle sur lequel reposent la stabilité et la cohésion sociale. Les Psychologues enseignent que la Parole permet de soulager les cœurs et les esprits et est un moyen de se débarrasser des rancœurs contenues. Or le tort de tous les pouvoirs qui se sont succédés au Mali depuis 1960, c'est d'avoir emmuré le dialogue. Dans ces cas, quand le peuple décide de prendre la parole, il le fait généralement avec toute la violence contenue depuis des années. C'est ce qui se passe aujourd'hui sur les réseaux sociaux où des milliers d'internautes laissent éclater leur colère avec parfois des tons contraires à toutes les valeurs sociales qui font le Mali. Même si l'on est légaliste, on ne peut s'empêcher de se féliciter de ce qui arrive aujourd'hui à IBK. En effet, pour la première fois sans doute, le Président de la République réalise que ce sont les votes des Maliens qui l'ont

porté au pouvoir et qu'il en coûte de l'oublier. L'histoire récente offre pourtant d'innombrables exemples de Présidents réputés indéboulinables que le Peuple uni a fait fuir. Aussi puissant que soit un Président, il tient cette puissance du Peuple qui l'élit et le soutient et cette puissance s'étiolle dès l'instant où cet équilibre est rompu. Le Mali est dans une phase critique de son existence dont on espère qu'il en sortira indemne si tous les Maliens mettaient la Nation au-dessus de tout. Pour l'heure on ne peut que se féliciter que la parole à l'ORTM1 soit enfin libérée. Et l'on ose espérer que plus jamais les antennes de la télévision nationale ne seront interdites à quelqu'un parce qu'il a un langage et une opinion différents de ceux du pouvoir. En somme un ORTM1 véritablement public.

■ **Diala Thiény Konaté**



Crise au Mali : pour Bréma Ely Dicko “la solution passe par une transition politique”

Le sociologue Bréma Ely Dicko est enseignant-chercheur à l'Université des Lettres et Sciences humaines de Bamako au Mali. Bréma Ely Dicko

Quelle solution pour sortir de la crise politique au Mali ? Après trois semaines de mobilisation contre le régime, l'opposition refuse les propositions du président Ibrahim Boubacar Keïta et des médiateurs de la Cédéao. Sous l'impulsion de l'imam Mahmoud Dicko, les manifestants essaient même d'élargir leur base. Peut-il y avoir dérive islamiste ? Quelle est l'attitude de l'armée ? Le sociologue Bréma Ely Dicko est enseignant-chercheur à l'Université des Lettres et Sciences humaines de Bamako. En ligne de la capitale malienne, il répond aux questions de RFI.

RFI : le président de l'Assemblée nationale, affirme : « La logique de ces manifestations, c'est d'ébranler toutes les

institutions. Tout le Mali va être occupé par les jihadistes et beaucoup de ceux qui marchent sont avec les jihadistes ».

Bréma Ely Dicko : En fait, c'est de bonne guerre. Mais en réalité, ce genre de propos, de la bouche d'un président de la deuxième institution du Mali, sont des propos regrettables. Pour moi, c'est une grosse erreur de communication. C'est aussi une façon pour lui de sauver sa propre tête, parce qu'il sait que l'imam Mahmoud Dicko et tout le mouvement M5 réclament le départ du régime d'IBK [Ibrahim Boubacar Keïta ndlr]. Donc si le régime devait partir, il perdrait son mandat.

Mais en réalité, c'est aussi insulter un peu l'intelligence des Maliens, parce que, depuis cette année, l'école est devenue finalement, une fabrique de chômeurs, les enseignants sont toujours en grève... La corruption a atteint des niveaux jamais inégalés. Les différents rapports du vérificateur général attestent cela. Il y a beaucoup d'affaires qui traînent au niveau

de la justice.

Je prends, par exemple, l'affaire de l'avion présidentiel, la surfacturation du matériel et de l'équipement de l'armée, les avions qui sont cloués au sol... Donc lorsque les populations descendent dans la rue à Bamako, à Sikasso, à Kayes, à Tombouctou, à Ségou et ensuite en France et aux Etats-Unis, pour moi, c'est vraiment insulter une grande partie des Maliens. Et cela, c'est indigne d'un président de l'Assemblée nationale.

Mais comment expliquez-vous que ce mouvement soit dirigé par un chef religieux ?

En fait, il y a la faillite de la classe politique. Au moment des élections législatives, les Maliens avaient estimé que les partis d'opposition allaient, par exemple, former une liste électorale à part et que les partis de la majorité allaient en faire de même. Et finalement, les élections législatives ont été l'occasion d'alliances invraisemblables entre l'opposition et la majorité.

Donc les Maliens ont fini par se résoudre à l'idée que finalement, ils sont tous les mêmes. Et l'imam, dans ce contexte-là, a su, depuis 2009 et à travers le Code des personnes et de la famille, mobiliser autour des questions sociales, mais aussi des questions politiques, en tant qu'acteur qui, pour le moment, n'a pas

d'ambition présidentielle, pour dénoncer l'État que les politiques n'ont pas su défendre. Donc si les politiques ont failli, des acteurs comme l'imam deviennent crédibles et arrivent à cristalliser autour d'eux différentes frustrations.

Avec le risque d'une dérive islamiste ?

Je ne le pense pas. Parce que vous savez, le Mali est un pays où 95 % se déclarent de confession musulmane, mais pourtant l'islam malékite est l'islam dominant, donc c'est un islam tolérant, syncrétique, qui s'accommode avec les traditions sociales.

Le président IBK propose un gouvernement d'Union nationale, mais les manifestants n'en veulent pas, les médiateurs de la Cédéao proposent des législatives partielles, mais les manifestants n'en veulent pas... Quelle est la solution, à vos yeux ?

Une des solutions, aujourd'hui, c'est de dissoudre l'Assemblée nationale et de mettre en place une constituante composée de toutes les catégories socioprofessionnelles, c'est aussi de dissoudre la Cour constitutionnelle qui cristallise aussi la tension. Et ensuite, c'est

qu'IBK lui-même sorte de la délégation de pouvoir chaque fois qu'il y a un problème, qu'il arrête de nommer un haut représentant pour ceci ou pour cela, qu'il accepte de discuter directement avec le M5 et qu'ils aillent vers une sorte de transition politique, avec lui éventuellement à sa tête, mais avec un gouvernement qui n'est pas forcément désigné par lui et ses proches, mais qui serait un gouvernement de consensus. On pourrait mettre en place un gouvernement, par exemple, avec un Premier ministre de plein pouvoir, et le président IBK pourrait, par exemple, assurer une fonction honorifique jusqu'à la fin de son mandat en 2023.

Visiblement, le M5 est dans une stratégie de longue haleine avec des manifestations à répétition tous les vendredis. Est-ce que cela peut finir par payer ?

Pour moi, cela finira par payer. Parce que, si vous regardez et comparez les chiffres des manifestations du 5 et du 19 juin, le nombre a augmenté et la base s'est élargie. Parce que le 5, par exemple, c'était seulement à Bamako et à Sikasso. Le 19, on avait Tombouctou, Kayes et Ségou. Donc la base commence à s'élargir. Cela peut permettre à la rue de gagner son pari et d'éviter toute récupération par

l'armée ou d'autres acteurs politiques.

Vous parliez de l'armée... Est-ce que l'exaspération qui s'exprime dans la rue existe aussi dans les casernes ?

Oui, elle s'exprime dans les casernes, parce qu'il y a beaucoup de militaires qui, à travers des médias sur des réseaux sociaux, font part de leur frustration. Si on prend l'exemple de la police, un des représentants du Syndicat de la police avait rejoint le M5 entre le 5 et le 19 juin. Donc entre-temps, il a été suspendu de ses fonctions temporairement, mais on a vu beaucoup de vidéos de militaires de l'armée malienne qui dénoncent leurs conditions de vie, leurs conditions de travail...

Et aussi, les proches des militaires ont fait beaucoup de manifestations. On se rappelle celle des femmes de militaires, qui avaient barricadé les voies pour empêcher le président IBK de passer. On a vu, comme cela, différentes actions des militaires et de leurs proches, qui montraient leur frustration. Même si l'armée est la grande muette, on sait que beaucoup d'entre eux sont solidaires de toutes les actions qui se passent, même s'ils n'osent pas le dire.



UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

« Kansinamusoya » : Quand les rivalités entre belles-filles sèment la zizanie dans les familles

Les épouses des différents fils d'une même famille sont prêtes à tout pour gagner la place de favorite. Cette rivalité entre belles-filles souvent extrême sème la zizanie, et les hommes y ont leur part de responsabilité.

Entre clashes, compétitions et querelles, les « kansinamuso » (les belles-filles d'une famille, chacune mariée à l'un des fils) cherchent à damer le pion les unes aux autres. Que cela soit dans leur manière de cuisiner, de s'habiller ou bien de décorer leur maison, le moindre détail est sujet de rivalité entre les femmes des frères.

« Avoir une "kansinamuso" devient une vraie torture. Imaginez-vous que lors des fêtes, chacune d'entre nous reste dans sa chambre en attendant de voir quel habit l'autre va porter, ou quels rideaux elle va mettre à sa porte. Cela peut paraître enfantin mais c'est une réalité dans beaucoup de familles à Bamako », témoigne Fatoumata, qui vit dans une grande famille avec deux de ses beaux-frères et leurs épouses.

Rivalité pire qu'entre coépouses

Lorsqu'elles ne vivent pas dans la même famille, les « kansinamusow » profitent des occasions de fête ou des cérémonies sociales pour se dresser les unes contre les autres. « C'est un jeu auquel il faut savoir jouer. Tu viens trouver les autres se comporter comme des

rivales et tu fais pareil, c'est aussi simple que ça », commente Minata. Dernière mariée dans une grande famille, elle est chouchoutée par ses beaux-parents et les jeunes de la maison passent plus de temps dans son salon que chez les autres. Toutes choses qui, explique-t-elle, suscitent la jalousie des épouses des frères de son mari.

Ceci évoque la phrase très populaire qui dit : « Bamako kansinamusoya ka jugu ni sinaya yé » (ce qui signifie en bamanakan « À Bamako, la rivalité entre les belles-filles est pire que celle entre coépouses »). En bamanakan, dans le mot « kansinamuso », on retrouve le mot « sina-muso », qui veut dire coépouse. Selon le griot Bourama Soumano, « ce nom se réfère au statut des femmes qui ne sont pas coépouses mais qui se partagent des frères de même sang ».

Responsabilité des frères

Dans ces rivalités, les femmes sont souvent soutenues par leur époux. Une fois mariées, si elles trouvent que l'ambiance est tendue entre les frères, elles prennent souvent parti et essayent de défendre leur mari. Cette attitude est légitime, mais elle doit être modérée pour ne pas semer la zizanie dans la famille. Le côté financier aussi ressort souvent. Lorsqu'un des frères gagne mieux sa vie par rapport à l'autre, cela peut se répercuter sur la gestion de la famille et la relation entre eux,

de même que celle entre leurs femmes.

« Le problème entre belles-filles se résume au moyen économique des maris. Le fait que ton mari a plus de moyens que le mien ne te donne pas le droit de me regarder de haut. Malheureusement, les frères encouragent cette rivalité insensée », explique Khadija. Selon elle, les hommes sont les premiers à soutenir leurs femmes. « Ils sont jaloux du fait que je gagne plus. Il faut faire attention à eux, car même les frères de sang se trahissent, a déjà dit mon beau-frère publiquement devant sa propre épouse », poursuit-elle.

Le pire dans ces situations de rivalité est que les enfants ne sont pas non plus épargnés. Souvent, ils sont interdits de jouer avec les enfants de leur tante, rivale de leur maman, ou de manger le repas de cette dernière. Aussi, ces dames vont jusqu'à souhaiter à l'autre d'avoir une coépouse pour faire de cette nouvelle venue une alliée afin de rendre la vie impossible à leur « rivale ».

Cette question de la rivalité entre belles-sœurs soulève la problématique générale de la rivalité entre les femmes dans des sociétés où les maris sont transcendés et considérés comme des êtres autour de qui la vie des femmes tourne. Pourtant, la solidarité entre femmes est utile, car ces épouses sont dans des positions similaires nécessitant de s'appuyer et se soutenir.



CEDEAO : Buhari brandit le risque de dislocation de l'organisation en cas d'adoption unilatérale de l'ECO par l'UEMOA

Dans une rafale de tweets, le président du Nigeria, Muhammadu Buhari, a clairement brandi le risque de dislocation de la CEDEAO en cas d'adoption prématurée de la monnaie ECO, en remplacement du FCFA par la zone UEMOA.

Dans une série de tweets publiés ce mardi, le président du Nigeria, Muhammadu Buhari (photo), a clairement fustigé la volonté des pays membres de la zone UEMOA qui utilisent le Franc CFA de passer à l'ECO avant les autres membres de la CEDEAO. « Cela me donne un sentiment de malaise que la zone UEMOA souhaite reprendre l'Eco en remplacement de son Franc CFA avant les autres États membres de la CEDEAO », a-t-il déclaré.

Signe d'un certain malentendu qui est en train de s'installer au sein de cet ensemble sous-régional, le président nigérian a pointé du doigt le manque de « confiance » qui prévaut dans les discussions devant mener à une adoption commune de la nouvelle monnaie de la CEDEAO. « Il est inquiétant qu'un peuple avec lequel nous souhaitons nous associer prenne des mesures importantes sans nous faire confiance pour la discussion », s'est indigné Muhammadu Buhari.

Ces propos durs du président nigérian font suite à une demande formulée au mois de février par son pays aux fins d'une « prolongation du délai pour le lancement de la monnaie unique » tel que prévu par les présidents Alasane Ouattara et Emmanuel Macron en décembre 2019 à Abidjan. « La position du Nigeria sur l'ECO est que les critères de convergence n'ont pas été remplis par la majorité des pays », avait alors argué Abuja.

Le souhait n'a apparemment pas rencontré l'assentiment des dirigeants de la zone UEMOA qui, sous la houlette du président ivoirien, semblent ne pas vouloir faire marche arrière sur leur volonté d'adopter l'ECO en remplacement du Franc CFA, en principe au cours du deuxième semestre de cette année 2020. Une initiative qui avait d'ailleurs soulevé les critiques des pays anglophones de la zone



comme n'étant « pas conforme aux décisions de l'Autorité des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO pour l'adoption de l'Eco comme nom d'une monnaie unique indépendante de la CEDEAO ».

Une question d'indépendance sur laquelle Muhammadu Buhari semble clairement ne pas vouloir céder un pouce de terrain. « Le Nigeria soutient pleinement et est attaché à une union monétaire dotée des fondamentaux appropriés - une union qui garantit la crédibilité, la durabilité, la prospérité et la souveraineté régionale entière. Mais nous devons faire les choses correctement et assurer le respect absolu des normes établies », a-t-il insisté dans un tweet.

Brandissant le spectre d'une dislocation de la CEDEAO en raison de ces désaccords relativement au passage à l'ECO, Muhammadu Buhari prévient : « nous ne pouvons pas nous ridiculiser en entrant dans une union pour se désintégrer potentiellement au plus tôt lorsque nous y entrons. Nous devons être clairs et sans équivoque sur notre position concernant

ce processus ». Ajoutant : « nous devons procéder avec prudence et respecter le processus convenu pour atteindre notre objectif collectif tout en nous traitant les uns les autres avec le plus grand respect. Sans cela, nos ambitions pour une union monétaire stratégique en tant que bloc de la CEDEAO pourraient très bien être sérieusement menacées ».

Insistant sur le caractère stratégique de la nouvelle monnaie commune de cette sous-région, le président de la première économie d'Afrique (qui représente à lui seul 70% du PIB de la CEDEAO) déclare ouvertement avoir « tellement misé sur ce projet pour laisser les choses à la simple convenance et à la commodité ».

Rappelons que selon une étude de l'institution, seul le Togo respecterait les exigences et critères principaux pour la mise en place d'une monnaie unique sous-régionale, parmi les pays de la CEDEAO.

■ Borgia Kobri

Côte d'Ivoire : Ouattara fait le forcing pour A. Gon Coulibaly, Macron émet des réserves



Le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, candidat du parti au pouvoir à la présidentielle d'octobre, est toujours "convalescent" en France après des problèmes cardiaques début mai, a affirmé le porte-parole du gouvernement ivoirien, Sidi Tiémoko Touré. Une position ambiguë, tenue depuis plusieurs semaines et qui peine à convaincre sur les bords de la Lagune Ébrié.

Amadou Gon Coulibaly, Emmanuel Macron et Alassane Ouattara.

En annonçant en exclusivité l'évacuation sanitaire de Amadou Gon Coulibaly début mai, LSI AFRICA avait précisé que le Premier ministre ivoirien avait été victime d'un malaise cardiaque. Une version contestée par le gouvernement ivoirien, qui dans un communiqué laconique lu à la télévision publique ivoirienne avait évoqué "une convalescence" du dauphin d'Alassane Ouattara. Plus de six semaines plus tard, celui qui est surnommé "Lion" par ses sympathisants n'a toujours pas quitté Paris.

Amadou Gon Coulibaly, un cheval non partant ?

La question alimente les rumeurs les plus folles dans les maquis à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire. Mais la vérité, c'est que l'état de santé de Amadou Gon Coulibaly est incompatible avec la fonction et les exigences d'un Chef d'État dans un pays comme la Côte d'Ivoire. Partout dans le monde, la visite médicale est un élément-clé pour tout candidat à la magistrature suprême. Selon des informations exclusives de LSI AFRICA, AGC aurait subi une seconde transplantation cardiaque après son évacuation sanitaire le 2 mai dernier. LSI AFRICA s'est rapproché de John Bernie Grown, un cardiologue qui intervient au centre hospitalier et universitaire vaudois en Suisse. Son avis sur la question a valeur d'un cours de cardiologie : "je n'ai pas des éléments précis des examens du Premier ministre ivoirien, mais je vais essayer de vous expliquer en quelques mots ce qui se fait dans le cas des greffes de cœur. Tout d'abord, une hospitalisation de trois semaines à un mois est nécessaire, suivie d'un séjour dans un centre de convalescence, afin de mettre en place une réadaptation progressive à l'effort. Le cœur greffé n'est plus innervé. Il bat plus vite au repos et réagit plus lentement en cas d'exercice physique. Après

la transplantation, les personnes greffées sont plus vulnérables aux infections. Pendant les deux à trois premiers mois, il leur est conseillé d'éviter les lieux publics surpeuplés (cinémas, théâtres, restaurants, etc.). Dans un contexte de crise sanitaire mondiale, le Premier ministre ivoirien doit être "ultra protégé", et en principe, en accord avec son médecin, la reprise de l'activité professionnelle est possible dans les trois à six mois après la transplantation", a-t-il indiqué. En Côte d'Ivoire, l'élection présidentielle est prévue pour se tenir le 31 Octobre 2020. Une élection qui sera précédée d'une éprouvante période de pré-campagne et de campagne, où les candidats sont appelés à parcourir les quatre coins du pays. AGC pourra-t-il suivre cette cadence marathonnienne ? Question.

AGC, ADO, et Macron

Au sein du RHDP, la tendance serait de plus en plus à une implosion quasiment inévitable. Entre pros-Hambac (Hamed Bakayoko) en grande difficulté depuis les révélations sur son implication dans le trafic de drogue dans le pays par Vice, pro-AGC (Amadou Gon Coulibaly, fortement contesté en off) et ceux qui verraient bien le président Alassane Ouattara rempiler pour un troisième mandat, c'est une lutte sans merci. La succession du président ivoirien pose clairement problème. Au sein de la cellule diplomatique de l'Élysée, le forcing ou l'entêtement de Alassane Ouattara pour son Premier ministre suscite des réserves. Le président Emmanuel Macron qui suit de très près l'actualité politique en Côte d'Ivoire, pays hautement stratégique, se garde bien de froisser son homologue ivoirien, même si en off, le bulletin de santé de AGC suscite de fortes interrogations.

Âgé de 61 ans, M. Amadou Gon Coulibaly a été désigné candidat du parti du président Alassane Ouattara, qui a annoncé début mars sa décision de ne pas briguer un troisième mandat. Selon nos informations, un réaménagement de l'équipe gouvernementale devrait intervenir dans les prochaines semaines. Amadou Gon Coulibaly, qui a barré au stylo rouge le nom de Hamed Bakayoko pour lui succéder, insiste auprès du Chef de l'État ivoirien pour que Patrick Atchi le remplace à la primature. Wait and see.

■ Alexandre Marceau

Reprise des compétitions : La CAF tranchera-t-elle le 30 juin ?

La pandémie de coronavirus a profondément impacté le football africain en entraînant notamment le report du CHAN 2020 (une compétition réservée aux joueurs locaux) et des demi-finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Trois journées des éliminatoires de la CAN 2021 ont également été reportées et il existe



une incertitude sur le maintien de la compétition en janvier-février prochain au Cameroun. Face à ces nombreuses interrogations, les fans de football africain pourraient être fixés dans les prochains jours.

Dans un communiqué publié lundi, la Confédération africaine de football (CAF) a, en effet, indiqué que plusieurs décisions seront prises le 30 juin, à l'occasion d'un comité exécutif. «Le comité exécutif se réunira le 30 juin 2020

en visio-conférence et fera des déclarations sur les recommandations des commissions permanentes respectives.

Les détails de la réunion du comité exécutif seront communiqués en temps opportun», a expliqué l'instance. Il ne faut pas forcément s'attendre à une décision définitive de la CAF concernant la CAN 2021, mais cette réunion devrait permettre de fixer une ligne directrice et d'y voir plus clair.

Football-Racisme : Samassékou en veut aux parents, « Il faut que les choses changent »

Diadié Samassékou s'est livré sur le racisme qui persiste dans le football. Le milieu de terrain malien vise surtout les parents qui doivent apprendre, selon lui, à « mieux éduquer leurs enfants ».

Lors d'une longue interview accordée au média français Onze mondial, Samassékou est revenu sur le racisme qui prend de plus en plus de



l'ampleur. En l'occurrence, le récent décès de l'afro-américain George Floyd tué par des policiers aux Etats unis.

« On est tous tristes de ce qu'il s'est passé » assure l'Aigle malien.

« Le racisme est un sujet qui n'est plus tabou, tout le monde en parle, les gens commencent

à réagir. Je suis très content de la solidarité des joueurs qui ne sont pas blacks aussi, car nous ne sommes pas les seuls à avoir manifesté et montré notre mécontentement. Il est temps que les choses changent, mais cela doit commencer dans les familles car ça commence là. A la source, il faut que les gens apprennent à mieux éduquer leurs enfants ».

■ **Alassane Sangho**



Bélier (21 mars - 19 avril)

La routine au travail vous ira très bien. Vous pourrez accomplir des tâches en pensant à autre chose, d'autant plus que des tensions dans votre activité vous useront moralement. Vous devrez vous détacher mentalement d'un stress qui ne sera pas le vôtre.

Le refus d'un prêt ou d'un découvert risquera de faire capoter votre projet. Vous devrez trouver un plan B, mais en cette période estivale, vous ne trouverez pas grand monde pour fixer un rendez-vous financier. Vous ferez tout pour obtenir un délai.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous aurez bien moins la cote qu'hier ! Mars opposé à la Lune vous rend impatient et renforce les mauvais aspects du carré à Uranus. Inutile de vous énerver après les autres, surtout pour une erreur ou un oubli que vous avez vous-même commis.

Inutile de chercher à révolutionner vos finances aujourd'hui, ça ne donnera rien. Le mieux est de faire avec ce que vous avez, les opérations financières nouvelles seront bien trop risquées. Souvenez-vous qu'il vaut toujours mieux tenir que courir...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une nouvelle orientation professionnelle pourrait vous intéresser. Acceptez toutes les pistes de réflexion que l'on vous présente. Un entretien avec un collègue chevronné peut vous apporter un éclairage appréciable et susciter un déclic dans la carrière.

Le salaire s'envole dans différentes dépenses. Vous réalisez combien votre générosité cause un déséquilibre financier. Vous espérez obtenir un meilleur salaire à l'avenir pour retrouver une aisance matérielle. En attendant, la prudence est de mise.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les discussions que vous aurez achopperont sur des questions d'organisations et de répartitions des rôles. Vous ne vous efforcerez plus de manager les susceptibilités. Vous ne craignez plus de déranger l'ordre établi ni de bousculer les idées.

Il ne sera pas question de flamber votre argent. Placer des euros sans être certain de récolter au moins votre mise vous semblera un pari trop risqué. Et comme vous n'aurez pas l'esprit joueur, tenter votre chance en investissant peu vous ennuiera.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous devez ralentir la cadence, car on vous demande de fournir beaucoup de choses en un minimum de temps et cela vous impose des délais de travail trop courts. Du stress est inévitable et il ne favorise guère une bonne productivité professionnelle.

Il est conseillé de ne pas trop craquer devant les articles désirés. Vous pourriez passer la journée à fantasmer et à finalement cesser d'acquiescer plusieurs articles. Vos achats compulsifs commencent à se calmer pour adopter une sagesse nécessaire.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous ne ménagerez pas vos efforts ce mercredi et vous serez capable de traiter un bon nombre de tâches en un temps record. Ce sera l'occasion de rattraper le retard accumulé et même de prendre de l'avance sur un dossier important qui vous a été confié.

L'état de vos comptes ne réclame pas votre attention. Prudent et bon gestionnaire, vous avez parfaitement géré vos finances jusque-là, vous avez une vue nette de votre budget et rien ne va venir perturber cet équilibre. Vous pouvez tranquillement occuper votre temps de d'autres domaines.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous pourriez perdre patience et ne pas laisser passer une chance. Une opportunité se présente et vous donne l'occasion de changer de service ou de fonction. Un remplacement soudain et débouchant sur du long terme peut incarner cette chance inattendue.

La prudence est encore conseillée, vous ne pouvez pas vous offrir des loisirs comme bon vous semble, par crainte plutôt que par manque de fonds. La stabilité matérielle est pourtant présente, mais vous avancez avec des craintes de manquer de trésorerie.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous tirez un bilan positif des actions menées jusqu'ici. Vous occuperez le terrain en maîtrisant votre sujet et en prenant des initiatives efficaces. Vous pariez sur de bonnes relations professionnelles pour transmettre vos idées sans les imposer.

Que vous soyez chez vous ou sur un lieu de villégiature, vous aurez des frais que vous n'aurez pas comptés dans la gestion de votre budget. En voyant le montant qui vous semblera astronomique, vous regretterez votre insouciance financière de la veille.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Ne tendez pas le bâton pour vous faire battre ! Éloignez-vous des ragots, tournez votre langue sept fois dans votre bouche avant de vous exprimer, car la configuration astrale ne plaide pas en faveur d'une communication positive !

Vos finances sont attaquées par plusieurs dissonances astrales. Il est essentiel que vous gardiez un œil bien ouvert sur vos dépenses. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut vous engager dans une affaire financière. Ne signez rien !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Même si tout n'avance pas comme vous le voulez, vous aurez l'endurance et la volonté de ne pas relâcher vos efforts. Cette attitude pourrait s'avérer payante si vous cherchez un emploi. Les recruteurs apprécieront votre détermination et votre engagement.

Ne prenez pas de risques aujourd'hui. La Lune trouble Pluton et pourrait fausser votre jugement. Vous manquez d'intuition et vous lancez dans une opération financière des plus hasardeuses. Avant de foncer, n'hésitez pas à vous faire conseiller par un professionnel de confiance.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Des relations intéressantes vous entraînent vers de nouveaux horizons et vous éprouvez le désir de prendre un virage dans l'activité. Il peut s'agir d'un changement de secteur. La routine vous a un peu lassé et un sursaut de renouveau vous accompagne.

Vous aimerez gagner plus pour vivre avec un confort que vous espérez. Des achats peuvent concerner des produits pour l'habitation. L'envie de refaire votre garde-robe fait partie des dépenses possibles. Vos frais se font au gré de vos souhaits du moment.



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous avez des actions à entreprendre, ce sera le moment. Uranus encouragera vos initiatives en vous mettant sur de nouvelles pistes et en activant votre réseau d'influence. Attention toutefois à ne pas vous mettre en tort vis-à-vis de votre hiérarchie.

Jupiter apportera une bouffée d'oxygène à vos finances par des engagements susceptibles de générer plus de revenus dans l'avenir. Cela prendra du temps, ce sera évident. Une fois vos jalons posés, vous semblerez déterminé à défendre vos intérêts.

**Promo
Modem 4G**

Malitel
Proche de vous

29 000 FCFA

au lieu de ~~39 900F~~

- 25%

**JUSQU'À 10 APPAREILS
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



4G



Malitel
Proche de vous

**5 Go
offerts**



SPiRiT

Jusqu'au 30 juin 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

